

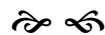
Compte rendu sommaire
Séance du Conseil Municipal
du 22 mars 2018

*Le conseil municipal de Saint-Jean de Sixt, dûment convoqué le 16 mars 2018, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur **Pierre RECOUR, maire.***

Présents : Didier LATHUILLE, Yvette FAVRE-LORRAINE, Claudine MORAND GOY, Corinne BESCHE, Dominique ANTHOINE, Michel CONTAT, Jean-François TOCHON-FERDOLLET, Odile LARUAZ, Lorène LARUAZ, Dominique MASSON, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Alain LEVET, Jean-Paul BARNIER, Éric TOFFOLI,

Pouvoir : Jean-Paul BARNIER à Claudine MORAND GOY



Approbation du compte rendu précédent

- Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 22 février est approuvé à l'unanimité.

Décisions du Maire prises en vertu des délégations du Conseil Municipal :

- Décision n° 3 - Tarifs locations mobilières et remboursement de frais de personnel
- Décision n° 4 - Attribution du lot « Etudes géotechniques - Centre Bourg »

Vote des comptes de gestion 2017 :

- Approbation des comptes de gestion 2017 dressés par le comptable de la commune pour le Budget Principal ainsi que pour les budgets annexes Forêts, Eau, Assainissement, Remontées Mécaniques et Lotissement de La Mouille.

Vote des comptes administratifs 2017 :

- Approbation des comptes administratifs 2017 présentés et constatation de la parfaite identité des valeurs entre les comptes de gestion présentés par Monsieur le Trésorier municipal et ceux-ci.

Affectation des résultats :

- **Budget Principal** :
Excédent de clôture en fonctionnement : 1.243.525,23 €
Excédent de clôture en investissement : 760.231,62 €
- **Budget Eau** :
Déficit de clôture en fonctionnement : - 1.098,18 €
Excédent de clôture en investissement : 123.345,85 €

- Budget Assainissement : Excédent de clôture en fonctionnement : 19.569,01 €
 Déficit de clôture en investissement : - 14.414,00 €
 Affectation au compte 1068 : 14.414 €
 Report de l'excédent de fonctionnement pour le solde, soit : 5.155, 61 €

- Budget Forêts : Déficit de clôture en fonctionnement : - 3.783,20 €
 Déficit de clôture en investissement : - 934,99 €

- Budget remontés mécaniques : Déficit de clôture en fonctionnement : - 33.024,35 €
 Excédent de clôture en investissement : 14.551,60 €

- Budget Lot. La Mouille : Déficit de clôture en fonctionnement : - 770.682,20 €
 Investissement : Néant

Budgets primitifs 2018 :

- **Budget Principal :**

<i>Section :</i>	<i>Dépenses :</i>	<i>Recettes :</i>
Section de fonctionnement	3 385 096,70 €	3 385 096,70 €
Section d'investissement	2 478 277,22 €	2 478 277,22 €

- **Budget annexe " Eau " :**

<i>Section :</i>	<i>Dépenses :</i>	<i>Recettes :</i>
Section de fonctionnement	9 000,00 €	154 000,00 €
Section d'investissement	40 000,00 €	163 342,85 €

- **Budget annexe " Assainissement " :**

<i>Section :</i>	<i>Dépenses :</i>	<i>Recettes :</i>
Section de fonctionnement	8 500,00 €	40 155,61 €
Section d'investissement	14 414,00 €	14 414,00 €

- **Budget annexe " Forêts " :**

<i>Section :</i>	<i>Dépenses :</i>	<i>Recettes :</i>
Section de fonctionnement	28 833,20 €	28 833,20 €
Section d'investissement	4 000,00 €	4 000,00 €

- **Budget annexe " Remontées mécaniques " :**

<i>Section :</i>	<i>Dépenses :</i>	<i>Recettes :</i>
Section de fonctionnement	72 912,47 €	72 912,47 €
Section d'investissement	19 604,72 €	19 604,72 €

• **Budget annexe ‘ Lotissement communal La Mouille ‘ :**

<i>Section :</i>	<i>Dépenses :</i>	<i>Recettes :</i>
Section de fonctionnement	1 604 015,20 €	1 604 015,20 €
Section d'investissement	770 682,20 €	770 682,20 €

Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires:

- Institution, dans la limite des textes applicables aux agents de l'Etat, de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires.

Subventions d'équilibre du Budget Principal aux Budgets annexes « Remontées mécaniques » et « Forêts »:

- Approbation du versement des subventions d'équilibre suivantes :
 - Du Budget Principal vers Budget annexe « Remontées Mécaniques » : **50.037,47 €**
 - Du Budget Principal vers Budget annexe « Forêts » : **20.833,20 €**

Questions diverses :

Subventions aux associations :

- Validation des montants fixés en commission finances à verser aux associations.

Personnels :

- Plusieurs recrutements sont en cours afin de pallier les futures vacances d'emplois

A 22 h 50, l'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance.

Le Maire,
Pierre RECOUR.